



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LIMINAIRE CSE CONSTITUTIF RÉSEAU F3

14 AVRIL 2022

47,45 %. C'est le taux de participation aux élections professionnelles dans le réseau France 3.

Moins de la moitié des salariés électeurs ont participé à la désignation des élus de cette instance, le CSE du réseau.

88%. C'est le taux de participation aux élections professionnelles en Corse. 85% en Guyane. Idem à La Réunion, où les salariés ont participé massivement au vote. Pour des CSE proches d'eux, sur des périmètres qui font sens. Cela donne à réfléchir.

47,45% : nous ne pouvons pas ignorer l'abstention dans le réseau régional.

AVRIL 2022

Une abstention qui n'est pas, selon nous, le signe d'un désintérêt pour le CSE, pour le dialogue social dans l'entreprise, pour le rôle des élus.

Mais qui est, selon nous, **le résultat de l'éloignement de l'instance.**

Nous le disons depuis sa création, ce CSE ne « parle » pas aux salariés. Ils ne nous connaissent pas, nous sommes 25 élus titulaires parmi plus de 3000 salariés, répartis sur 23 antennes régionales. 25 élus, deux jours de réunion par mois, pour traiter de sujets de fond, mais aussi de l'actualité de l'entreprise. D'emploi, d'outils, de parcours professionnels, de social, de santé, de conditions de travail... Dans des conditions difficiles. En représentant toutes les antennes, tous les métiers, La Fabrique, des salariés dépendant du réseau, du siège...

Dans un contexte de réorganisation, de restructuration, d'introduction de nouveaux outils, de réduction des effectifs et des moyens financiers, d'annonce de projets abandonnés aussitôt, de financement incertain de l'audiovisuel public, d'avenir du réseau France 3 à la merci de décisions politiques...

Avec des interlocuteurs qui changent au gré de leur plan de carrière, avec des difficultés pour avoir des informations précises sur La Fabrique, avec des documents « macro » qui ne permettent pas de visualiser les situations réelles dans les antennes, avec des alertes pour RPS qui se sont multipliées dans le réseau...

Avec aussi un double discours sur le « dialogue social », de « haut niveau » pour la direction... Mais pour nous, organisations syndicales, ce dialogue social est difficile. Dans les antennes, nos élus et délégués syndicaux se battent pour que leur mandat soit reconnu. Non, quand on est en délégation, on ne se repose pas, on travaille. Non, quand on pose des questions ou demande des informations, on ne casse pas les pieds de l'encadrement ou de la direction, on exerce son mandat. Non, quand on alerte sur les risques d'une décision, d'une organisation du travail, d'un déménagement, on n'exagère pas, on fait de la prévention primaire.

Ce CSE ne doit pas être un long fleuve tranquille. Il doit être le lieu du débat, de l'écoute et du respect mutuel, il doit servir. Servir à porter la parole des salariés, quels qu'ils soient et où qu'ils soient. Être écouté... et même, être entendu.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**